

Plan du fort de Gaspareau, 49. C

PLAN  
DU FORT SITUÉ SUR LA  
POINTE DES GASPAREAUX

# Le fort Gaspareau selon l'ingénieur Louis Franquet (1751)

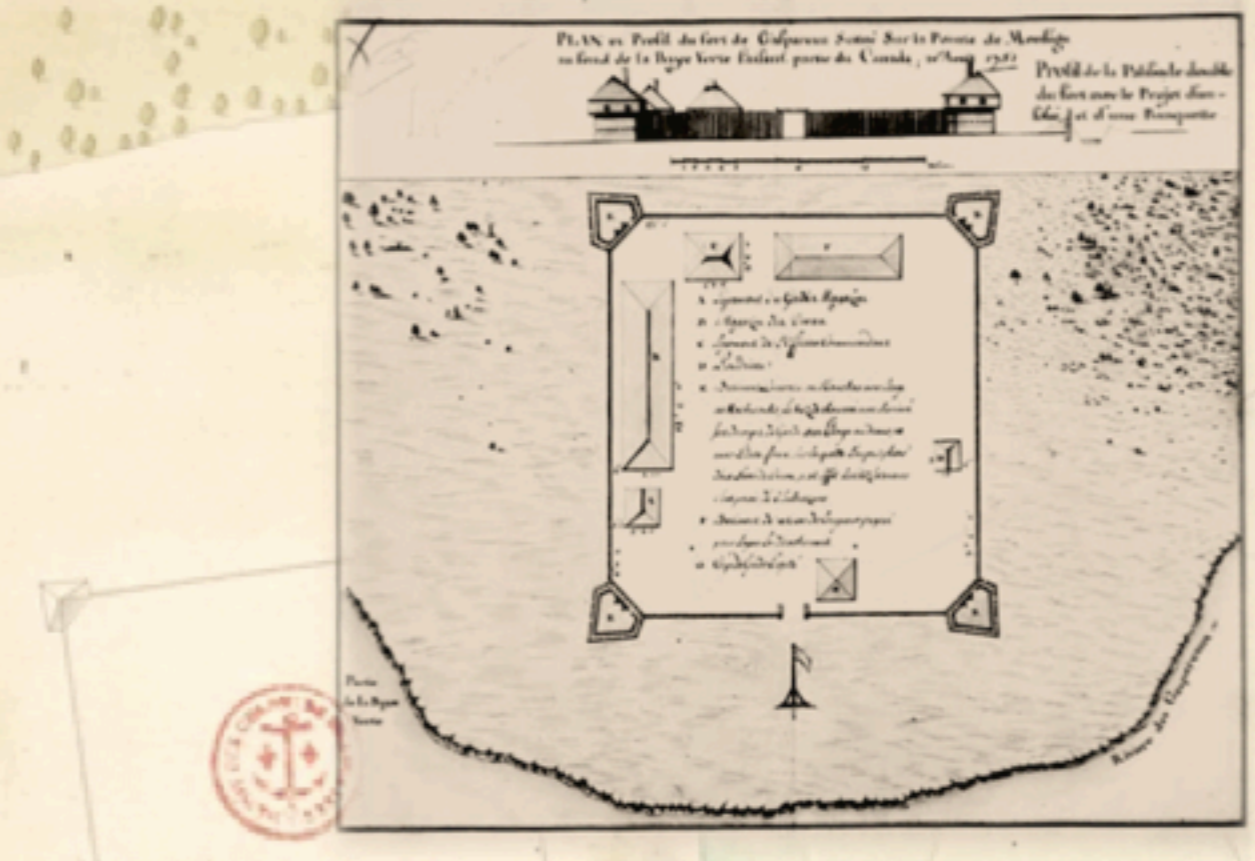
« Ce fort est scitué sur un défriché et à la distance de 12 toises du bord de la mer. Il se présente de face à l'entrée de la baye de manière qu'il découvre tout ce qui s'y passe. Les platins qui s'étendent au large ne permettent pas aux bâtimens de 30 tonneaux d'en approcher plus près de 350 toises. Le nôtre nommé L'Armoriquaine de 60 étoit mouillé à plus de 600. Il flottoit sur 10 pieds d'eau à marée haute, et à la basse, il eschouait sur la vase.

Le plan cy a côté fait connoître que sa figure est un parfait carré et le profil marque la construction des ouvrages faits et d'autres projetés pour le mettre dans un état de défense.

Le côté de ce fort de face à la mer gît S.E. et N.O. 3 degrés nord, les quatre bâtimens de figure bastionnée à ses angles sont construits solidement de pièces sur pièces et avec étage sur lequel sont montés les six pièces de canon des calibres mentionnés cy après. Les courtines ne sont formées que de deux rangs de piquets adossés l'un contre l'autre, derrière lesquels sera une banquette en terre de 4 pieds de largeur sur 3 pi 9 pouces d'hauteur, de sorte que le sommet du rang intérieur, n'étant élevé que de 8 pi (au dessus du sol) du terrain ne surmontera la ditte banquette que de 4 pieds 3 pouces et qu'on y fera feu par les espaces des piquets du rang extérieur.

N<sup>a</sup> que le projet étoit de former cette banquette avec des terres à prendre indifféremment au dehors, qu'à cet égard nous avons été d'avis de proposer un fossé à 6 pieds de distance de l'enceinte pour empêcher une troupe d'en approcher sans se rompre et dont l'élévation produira un volume de terre capable d'en fournir la ditte banquette, de relever la berme pour donner par ce moyen plus de résistance aux piquets et enfin de former un petit glacis tout le long de son talus extérieur.

Que l'artillerie consistoit en deux canons de 6 l[ivres] de balle, montés sur affûts de campagne, et de quatre autres de 4 l[ivres] dont deux montés de même et les deux autres sur affûts marins.



Que le détachement commis à la garde, n'étoit que de 15 soldats commandés par un officier, tous cabanés en dehors du fort en attendant que les bâtimens fussent achevés.

Qu'autour du fort, et sous sa protection étoient quelques habitans réfugiés dont on joint l'état cy dessous et que dans le chemin de la communication par terre aux habitations de la Baye Verte, l'on découvroit les cabanes de 5 à 6 familles sauvages.

N<sup>a</sup> Encore que toutes les munitions quelconques destinées du Canada et de l'isle Royale pour Beauséjour sont d'abord voiturée à ce fort d'où on les passe aux magasins du fond de la Baye Verte et de là au dit Beauséjour, que les frais à cet égard doublent la dépense qu'occasionneroit leur transport en droiture, des bâtimens aux habitations de la ditte baye et qu'on n'a pu découvrir des raisons favorables à cette disposition que celle qu'à Gaspareau elles y étoient plus en sureté que dans l'autre endroit, où on ne les déposoit qu'à mesure qu'il y avoit des moyens de les faire passer à leur destination. »

*Franquet*